







RECOMMANDATIONS

-  Prévoyez un équipement adéquat et de bonnes chaussures
-  N'oubliez pas d'apporter de quoi vous hydrater
-  Protégez la nature, repartez en récupérant vos déchets
-  Ne ramassez pas les fleurs et les plantes, préférez les prendre en photo
-  Il est interdit de faire des feux dans les environs
-  Les chiens doivent être tenus en laisse

CONTACT

Portes de la Creuse en Marche
1 rue des violettes - 23350 GENOUILLAC

Tel: 05 55 80 88 01

www.portesdelacreusenemarche.fr



APPLICATION GRATUITE DISPONIBLE SUR SMARTPHONE

Ne pas jeter sur la voie publique
Réalisation et crédits photos Creuse Tourisme & Les Portes de la Creuse en Marche

Une partie de la Commune est classée en zone Natura 2000. Ce réseau constitue d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, vise à assurer la survie à long terme des espèces, et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. Ici, on trouve notamment un petit crapaud : le sonneur à ventre jaune. Cet amphibien mesure de 3 à 5 cm. Dérangé, il montre sa face ventrale très colorée à son agresseur mais il peut aussi libérer un liquide visqueux à l'odeur repoussante et irritant pour les yeux. Cette espèce est protégée. L'itinéraire traverse une jolie lande à bruyère, milieu en voie de disparition. De nombreuses haies variées, bordées de buis ou de houx, accompagnent le promeneur et lui assurent fraîcheur et ombrage.



LA NATURE



Témoignage de la période gallo-romaine, une portion d'une ancienne voie romaine est empruntée par le circuit. Les pavés ont été partiellement emportés par la crue d'un ruisseau. L'itinéraire traverse de jolis villages.

UN PATRIMOINE À DÉCOUVRIR

d'animaux et de figurations humaines. L'ensemble de cet édifice a été fortifié et renhaussé. On note la présence de trous de hours, galeries rondes en bois situées au sommet du bâtiment, qui servaient à sa défense.



LACOMMUNE DE CHAMPSANGLARD

LES POINTS D'INTÉRÊT

LA CROIX DES NOTH CHAMPSANGLARD



DÉPART : PLACE DU 19 MARS 1962 / 46,391856 ; 1,621658



13,7 KM



300 M D+



3 H 30

NIVEAU DE DIFFICULTÉ :  

Les Incontournables c'est l'assurance de parcourir un circuit de qualité, parmi les plus beaux endroits de la Creuse.

LES INCONTOURNABLES, C'EST QUOI ?

TÉLÉCHARGEZ LE PARCOURS DE
 LA RANDONNÉE EN FORMAT GPX



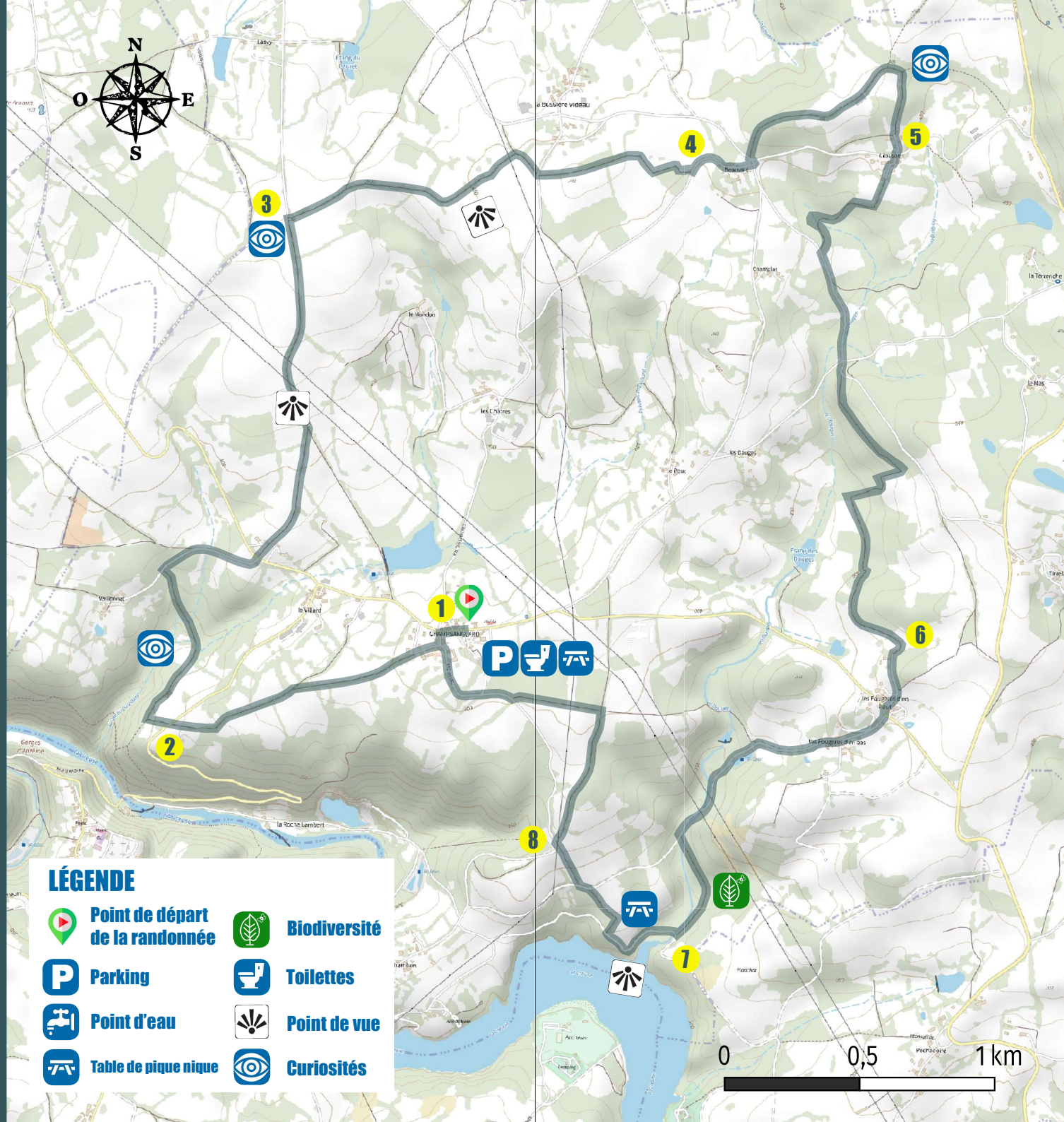
Ce circuit de la commune de Champsanglard est un condensé de points de vue tant sur la campagne limousine et son bocage que sur la rivière Creuse. Au tiers du parcours, la « Croix des Noth » est un vestige du temps passé où ces croix servaient de repères aux habitants et aux voyageurs. Celle-ci était visible du haut d'un cheval ou d'une charrette.

Description

PAS À PAS

- 1** Demarrer place du 19 mars 1962 et suivre le cheminement piéton. Tourner à gauche en direction de l'église. Prendre à droite et suivre le large chemin en terre.
- 2** Traverser la D14 et continuer sur un sentier de bois avant de tourner à droite et poursuivre sur la voie romaine, un sentier parsemé de gros pavés de pierre datant de l'époque romaine. Dépassez le ruisseau du Villard et tourner à droite à l'intersection sur une route goudronnée et continuer tout droit jusqu'à la RD33. Traverser et continuer tout droit entre les champs jusqu'à un croisement de routes et chemins. La croix de Noth se situe à ce carrefour. Rejoindre le chemin commun aux deux circuits de Champsanglard (C1-C2).
- 3** Tourner à droite, suivre ce beau chemin entre des haies. En arrivant à la bifurcation marquant la liaison vers Bonnat, prendre à droite et continuer sur le Chemin des Buis. Traverser la route et continuer sur un sentier.
- 4** Tourner à droite en direction du hameau du Beauvais et continuer tout droit en traversant le hameau. En arrivant à l'intersection en forme de triangle, tourner à gauche puis tout de suite à droite sur un chemin de terre. Poursuivre à travers les bois puis poursuivre à droite. à gauche le Pont de Closson, qui surplombe la voie de chemin de fer La Châtre-Guéret, fermée en 1952.
- 5** Continuer jusqu'au hameau de Closson, le traverser et continuer tout droit. En traversant la route, continuer sur un chemin de terre à travers les bois. En rejoignant la route, prendre à gauche et continuer tout droit. A l'intersection, continuer tout droit puis prendre à droite sur le chemin de la Lande à Bruyere.
- 6** Poursuivre à travers les bois jusqu'au hameau des Fougères-d'en-Haut puis continuer sur la même route en descendant jusqu'au Fougères-d'en-Bas. Le traverser. Quitter le hameau et continuer sur un large chemin de terre en descendant à travers les bois, en prenant soin de tourner toujours à gauche aux bifurcations.
- 7** Rejoindre à droite le chemin longeant le lac et son barrage. Profiter du paysage avant de reprendre à droite un petit chemin creux qui grimpe entre des haies.
- 8** Arrivé à la route, poursuivre à droite le chemin qui monte. Au carrefour de 4 chemins, tourner à gauche, suivre le chemin jusqu'à la route. Continuer à droite pour rejoindre l'église de Champsanglard. La passer et reprendre à droite le cheminement jusqu'au point de départ.

Balissage à suivre



LÉGENDE

 Point de départ de la randonnée

 Biodiversité

 Parking

 Toilettes

 Point d'eau

 Point de vue

 Table de pique nique

 Curiosités



La présence de buis, qui a donné son nom au hameau de Bussière Videau, peut être un signe d'une pré-sence romaine. La découverte de vestiges dans les champs proches indique qu'une villa exploitait ces champs.

4 Le Chemin des Buis



Cette croix a récemment remplacé une croix en bois. Elle marquait le carrefour entre deux chemins de même importance. Sa hauteur lui permettait d'être visible du haut d'un char-ou d'une charrette. La croix est dite abstraite et anépigraphe car elle n'a ni décor, ni inscriptions sur son socle.

3 La Croix des Noth



Il est mentionné sur la carte de Cassini qui date du XVIII^e siècle. En 1836, le cadastre napoléonien mentionne « l'étang de la trompe » mais ne montre aucune construction autour. Aujourd'hui ni le cadastre, ni l'IGN n'indiquent le nom de « la Trompe » pour cet étang.

2 Le Moulin de la Trompe

8 Le Pont de Closson

Ce pont dans les bois a été construit en même temps que la ligne de chemin de fer la Châtre-Guéret, ouverte en 1906. Le 18 mai 1952, le

dernier train de marchandises est passé sous le pont de Closson puis a traversé la Creuse sur le viaduc de Glénic.



9 La Lande à bruyère



10 Le Lac et son Barrage

Le premier des Trois Lacs est créé par le barrage de Champsanglard, mis en service en 1985. La retenue d'eau de 55 hectares, profonde de 20 mètres est un agréable lieu de pêche et de baignade.



Création / Impression www.tzatis.com Crédits photos: BnF, M. Daniel D'Huulster, Bénévoles et CCPCM.



L'église de Saint-Martin de Tours Saint-Blaise date du XII^e. On distingue des modillons sculptés d'animaux et de figurations humaines. On constate aussi la présence de trous de hords, ces galeries de rondes en bois situées au sommet du bâtiment qui servaient à sa défense.

1 L'Église

C1 - C2 Les Buis - La Croix des Noth

L'origine latine du nom de la commune de Champsanglard, « Campus singularis », et la son lit. « Trois Lacs » qui se suivent sur de 55 Hectares, le plus grand des communes de Champsanglard, une présence humaine datant au moins de la période gallo-romaine. Elle est bordée par la rivière « La Creuse ». Retenue de sa flore et de sa faune, par un barrage hydroélectrique, La Creuse forme un lac artificiel notamment le petit « crapaud sonneur à ventre jaune ».

Altitude : de 274 m à 498 m
Commune de 233 habitants

Champsanglard

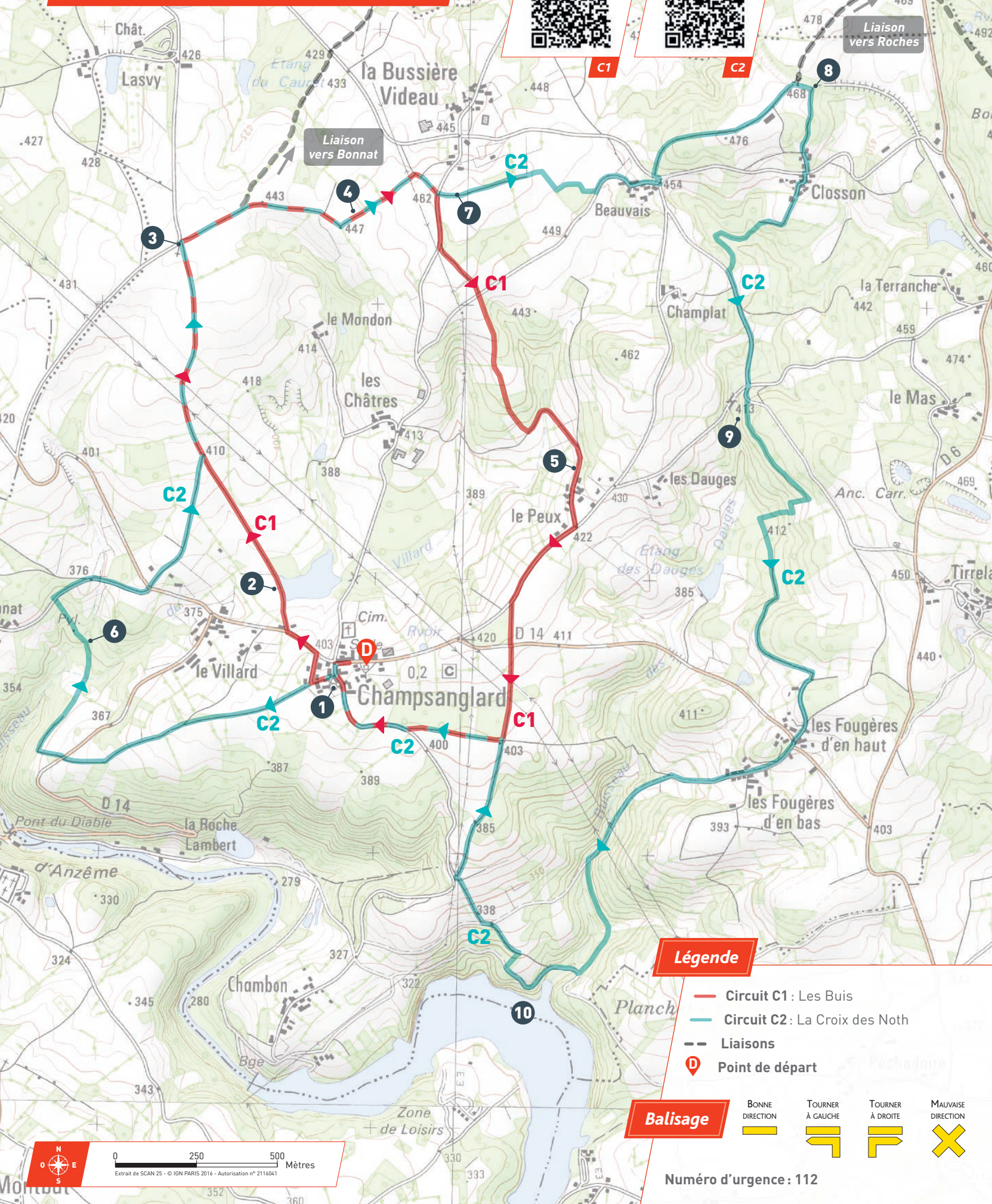
Champsanglard

C1 **Les Buis** 6 km 1h30

C2 **La Croix des Noth** 13 km 3h30

Place du 19 mars 1962

GPS: 46.274322, 1.882137



Légende

- Circuit C1 : Les Buis
- Circuit C2 : La Croix des Noth
- - - Liaisons
- D Point de départ

Balisage

- BONNE DIRECTION
- ↙ TOURNER À GAUCHE
- ↘ TOURNER À DROITE
- X MAUVAISE DIRECTION

Numéro d'urgence : 112

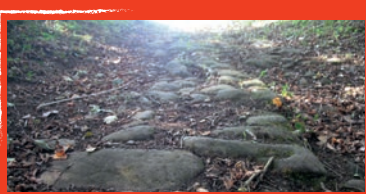


► **5 La Fontaine et le Lavoir du Peux**



► **6 La Voie Romaine**

Même si les pierres se sont un peu décalées avec le temps, leur agencement prouve que cela fait plus de deux mille ans que des marcheurs empruntent cette voie romaine.



► **7 La Ligne de partage des eaux**

Vous circulez ici sur la ligne de partage des eaux entre les deux rivières Creuse. La pluie qui tombe à votre gauche s'écoulera vers La Petite Creuse et celle à droite ira vers la grande Creuse.